

### Présentation

Tous les membres de l'association alORONtaide sont des bénévoles motivés. Elle a été fondée afin de donner un coup de pouce aux personnes et familles en situation précaire.

Son rayon d'action est essentiellement réservé aux habitants des communes du haut du district de Lavaux-Oron: Forel (Lavaux), Jorat-Mézières, Maracon, La Rogivue, Montpreveyres, Oron, Servion, Savigny.

L'association Table Suisse fait le tour des Migros, Coop, Manor et autres enseignes, puis nous livre des aliments qui atteignent la date limite de vente.

Le choix et la quantité des articles livrés varient en fonction de leurs invendus.

### Organisation de la distribution

Les bénéficiaires sont attendus le lundi de 15h00 à 15h30 pour faire enregistrer leur carte à la Route du Flon 28, 1610 Oron-la-Ville.

En arrivant, ils remettent leur carte d'ayant-droit au bureau et règlent leur participation d'un franc. Ils sont appelés à tour de rôle à partir de 15h30 pour la distribution.

Si le bénéficiaire prévoit d'arriver après 15h30, il doit avertir le bureau au plus tard à 15h00 en téléphonant au 079 174 58 97 pour être pris en compte dans le calcul de répartition.

Ce numéro n'est en fonction que le lundi après-midi de 13h00 à 15h30.

La nourriture doit être récupérée avant la fin de la distribution à 16h30.

Les bénévoles répartissent les aliments dans des caisses le plus équitablement possible en fonction du nombre de personnes inscrites.

Ils posent une ou plusieurs caisses avec ou sans porc sur une table.

Les bénéficiaires prennent ce qu'ils souhaitent et le transvasent dans leurs sacs personnels.

Le fait de ne pas prendre un aliment ne leur donne pas le droit d'en prendre un autre.

### Validité de la carte

Chaque bénéficiaire est responsable de faire mettre à jour sa carte par son assistante sociale, sa marraine ou son parrain.

Le comité d'alORONtaide se réserve le droit d'annuler la carte d'un bénéficiaire ne respectant pas les présentes règles. Le comité peut aussi annuler une carte suite à une décision de changement de dispositions.

### Lundi sans distribution

La distribution est assurée tous les lundis *même pendant les vacances scolaires* **sauf les lundis fériés.**

Si le bénéficiaire a enregistré le numéro 079 174 58 97 dans ses contacts, il recevra un WhatsApp lui rappelant qu'il n'y a pas de distribution via une liste de diffusion confidentielle.

### Que faire si le bénéficiaire est empêché de venir?

Il doit donner sa carte à un autre bénéficiaire et lui demander de prendre la nourriture pour lui. Celui qui vient doit présenter les deux cartes au bureau pour enregistrement.

alORONtaide ne livre pas à domicile.